

Activité : Évaluation sommative

Thème

- Diversité des interventions sociales dans le cadre de la politique de la jeunesse.

Modalités pédagogiques

- Travail individuel

Capacités exigibles/ Compétences

- Analyser la diversité des interventions sociales et leur complémentarité en réponse à un problème social

Objectifs

- Montrer la nécessité de mettre en place des interventions sociales diversifiées pour répondre à un problème social.

Durée

- 2H00

Date : 07/07/2022

Établissement : Lycée Jean Jacques Henner

EVALUATION SOMMATIVE

DEVELOPPEMENT S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE EN FRANCE

« Dans le contexte actuel, nombre de jeunes éprouvent un empêchement à imaginer l'après »

Pour Christophe Ferveur, psychologue de la Fondation santé des étudiants de France, la jeunesse est particulièrement fragilisée par la multiplication des crises. Propos recueillis par Léa Iribarnegaray. Publié le 22 mars 2022 à 05h00 - Mis à jour le 22 mars 2022 à 14h40

Question 1 : Montrer que la situation de la jeunesse en France est un problème social.

Question 2 : Montrer l'intérêt de la complémentarité des interventions sociales dans le cadre du dispositif CEJ.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Comment la situation des jeunes sur le marché du travail a-t-elle évolué en 2020 ? Titouan Blaize, Marie Borel, Claire-Lise Dubost, Anne-Sophie Pichavant, Cindy Reist, publié en septembre 2021, Dares analyses [En ligne], disponible sur [https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/1d83ac4409fd787f77ea02d3bf3c45f6/Dares%20Analyses %20jeunes %20emploi_2020%20.pdf](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/1d83ac4409fd787f77ea02d3bf3c45f6/Dares%20Analyses%20jeunes%20emploi_2020%20.pdf) (consulté le 25 avril 2022).

ANNEXE 2 : Plan 1jeune une solution, Titouan Blaize, Marie Borel, Claire-Lise Dubost, Anne-Sophie Pichavant, Cindy Reist, publié en septembre 2021, Dares analyses [En ligne], disponible sur [https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/1d83ac4409fd787f77ea02d3bf3c45f6/Dares%20Analyses %20jeunes %20emploi_2020%20.pdf](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/1d83ac4409fd787f77ea02d3bf3c45f6/Dares%20Analyses%20jeunes%20emploi_2020%20.pdf) (consulté le 25 avril 2022).

ANNEXE 3 : Le contrat d'engagement jeune, ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, [En ligne], disponible sur <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/mesures-jeunes/contrat-engagement-jeune/> (consulté le 25 avril 2022).

ANNEXE 4 : découvre le contrat d'engagement jeune, [En ligne], disponible sur <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune> (consulté le 25 avril 2022).

ANNEXE 5 : Contrat d'engagement jeune : les acteurs dans les starting-blocks à J-20, fabienne Proux, JGPmedia pour Localtis, publié le 8 février 2022, localtis banque des territoires. [En ligne], disponible sur <https://www.banquedesterritoires.fr/contrat-dengagement-jeune-les-acteurs-dans-les-starting-block-j-20> (consulté le 25 avril 2022).

ANNEXE 6 : 2022, année européenne de la jeunesse. Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Mise à jour décembre 2021 [En ligne], disponible sur <https://www.education.gouv.fr/2022-annee-europeenne-de-la-jeunesse-la-france-se-felicite-du-compromis-trouve-sur-la-decision-du-326632> (consulté le 25 avril 2022).

Comment la situation des jeunes sur le marché du travail a-t-elle évolué en 2020 ?

En 2020, les jeunes sont affectés par la crise sanitaire. Au plus fort du premier confinement au mois d'avril, parmi les moins de 30 ans, les embauches chutent de 77 % sur un an et le nombre d'inscrits à Pôle emploi augmente de 36 %. Entre fin 2019 et fin 2020, le nombre de jeunes inactifs croît de 2,4 % : la durée en études s'allonge (+0,2 année en moyenne) et le nombre de jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) parmi les 16-29 ans s'accroît de 4,6 %.

Les jeunes hommes, ceux sortis plus récemment d'études ou encore les moins diplômés voient leur taux d'emploi davantage baisser que les autres. Mais, in fine, entre fin 2019 et fin 2020, le taux d'emploi des moins de 30 ans ne diminue que de 0,6 point, à la faveur d'une moindre dégradation de la conjoncture en seconde partie d'année et du renforcement des politiques de l'emploi ciblées sur cette population. La situation des jeunes continue ensuite de s'améliorer début 2021.

Les jeunes sont traditionnellement plus exposés aux fluctuations de la conjoncture économique que leurs aînés. En particulier, lors des phases de ralentissement ou de chute de l'activité, leur insertion sur le marché du travail est rendue plus difficile. Durant l'année 2020, compte tenu de la crise sanitaire, comment la situation des jeunes évolue-t-elle ? Comparativement aux autres classes d'âges ? Comment les différents dispositifs de politique de l'emploi, en particulier ceux mis en place dans le cadre du plan « 1 Jeune, 1 Solution », sont-ils mobilisés pour aider les plus jeunes à s'insérer ou à rester en emploi ?

Les jeunes hommes, ceux sortis récemment d'études et les moins diplômés parmi les plus touchés

Certains jeunes sont davantage touchés par la crise que d'autres. Ainsi, le taux d'emploi des hommes de moins de 30 ans se replie de 1,1 point entre fin 2019 et fin 2020, alors qu'il demeure quasi stable chez les femmes du même âge. Ces dernières travaillent davantage dans des secteurs moins exposés à la crise, comme l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale : 35 % des femmes de moins de 30 ans en emploi exercent de telles activités, contre 14 % des hommes de cette tranche d'âge (tableaux complémentaires A et B).

Le taux d'emploi des jeunes baisse plus pour ceux sortis récemment d'études que pour ceux qui les ont terminées depuis au moins un an (-1,6 point contre -0,1 point)⁵. Ces jeunes nouvellement arrivés sur le marché du travail sont confrontés à une conjoncture dégradée par rapport à ceux qui ont pu débiter leur recherche d'emploi depuis plus d'un an, et dont une partie a déjà trouvé un emploi avant la crise. Comparativement à l'ensemble des jeunes, le repli du taux d'emploi semble plus marqué pour ceux qui sont peu diplômés (respectivement -0,5 point pour les moins de 30 ans entre fin 2019 et fin 2020 et -1,4 point pour ceux d'entre eux sans diplôme supérieur au brevet des collèges). C'est également le cas pour les diplômés du supérieur (-2,1 points, contre -0,3 point pour les diplômés du baccalauréat), du fait notamment de la poursuite d'études (cf. supra). Les jeunes diplômés de CAP-BEP voient en revanche leur taux d'emploi augmenter, possiblement en raison de leur spécialisation dans des secteurs restés dynamiques malgré la crise. Ils se tournent davantage vers la construction, où la conjoncture est relativement plus favorable après le premier confinement et, inversement, exercent moins souvent dans certaines activités de services où l'emploi recule en 2020.

ANNEXE 2 :

Le plan « 1 jeune, 1 solution »

Le plan « 1 Jeune, 1 Solution » a été lancé en juillet 2020 pour aider les jeunes à faire face à la crise économique associée à la crise sanitaire due au Covid-19. Les mesures de ce plan couvrent un champ très large de politiques publiques : soutien à l'emploi dans les secteurs marchand ou non marchand (contrats aidés, aide à l'embauche), renforcement de l'accompagnement vers l'emploi des jeunes en difficulté sur le marché du travail (Garantie jeunes proposée par les missions locales, Accompagnement intensif des jeunes mis en place par Pôle emploi), accès renforcé à la formation professionnelle pour les personnes en recherche d'emploi et aides exceptionnelles pour les employeurs d'alternants (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation)¹.

1 Dossier de presse du plan « 1 Jeune, 1 Solution ».

Plan 1jeune une solution, Titouan Blaize, Marie Borel, Claire-Lise Dubost, Anne-Sophie Pichavant, Cindy Reist, publié en septembre 2021, Dares analyses [En ligne], disponible sur https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/1d83ac4409fd787f77ea02d3bf3c45f6/Dares%20Analyses_%20jeunes_%20emploi_2020%20.pdf (consulté le 25 avril 2022).

ANNEXE 3 :

Le Contrat d'Engagement Jeune s'inscrit dans la continuité du **plan « 1 jeune, 1 solution »** mis en place en juillet 2020, une mobilisation en faveur de l'emploi des jeunes qui a permis à près de 4 millions d'entre eux de trouver une solution : **un emploi, une formation ou un parcours d'insertion.**

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. En vigueur à compter du 1^{er} mars 2022, **le Contrat d'Engagement Jeune propose à ces jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé**, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes. Il est mis en œuvre par Pôle emploi et les missions locales.

Le contrat d'engagement jeune, ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, [En ligne], disponible sur <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/mesures-jeunes/contrat-engagement-jeune/> (consulté le 25 avril 2022)

ANNEXE 4 :

Le Contrat d'Engagement Jeune, qu'est-ce que c'est ?

Un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois* en fonction de mon profil, pour m'aider à définir mon projet professionnel et à trouver un emploi.

Quand je signe mon contrat, je bénéficie de :

- **Un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié** qui me suit tout au long de mon parcours et jusqu'à ce que j'accède à un emploi durable
- **Un programme intensif** de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités
- **Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois** en fonction de mes ressources et à condition que je respecte mes engagements

Concrètement qu'est-ce qu'on fait en Contrat d'Engagement Jeune ?

Accueilli au sein de Pôle emploi ou de ma Mission Locale, en fonction de mon profil, de mes compétences et de mes envies, je pourrai avoir accès à :

- **Des points réguliers en tête-à-tête avec mon conseiller**
- **Des ateliers collectifs** avec d'autres jeunes pour partager nos expériences
- **Des stages et immersions en entreprise** pour découvrir différents métiers
- **Toutes les solutions du plan 1 jeune, 1 solution** : formations qualifiantes, service civique, prépa apprentissage, école de la 2^{ème} chance (E2C), Epide, etc.
- **Une appli pour suivre l'évolution de mon parcours** et tenir mes engagements

Le Contrat d'Engagement Jeune c'est fait pour moi si :

- J'ai entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans si je suis en situation de handicap)
- Je suis sans emploi, ni formation
- Je n'ai pas de projet professionnel défini et j'ai perdu confiance en moi
- Je fais face à des difficultés matérielles et financières
- Je suis prêt(e) à m'engager à suivre le programme

Mais en vrai, qu'est-ce que j'y gagne à long terme ?

Le Contrat d'Engagement Jeune, c'est tout bénéf' pour moi !

Quand je m'engage, je prépare mon avenir et je mets toutes les chances de mon côté pour :

- Définir et bâtir un **projet professionnel durable**
- Mettre en valeur **mes talents et mes compétences**
- **Découvrir le monde professionnel** et comprendre son fonctionnement et ses codes
- **Construire mon réseau** pour trouver plus facilement et plus rapidement un emploi

Est-ce que je peux bénéficier de l'allocation ?

Je perçois une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois en fonction de :

- **Mon âge**
- **Mes ressources**
- **Mon statut** (si je suis détaché fiscalement ou si je suis rattaché fiscalement à un foyer aux revenus modestes)
- Du respect de mes **engagements**

Ce que le Contrat d'Engagement Jeune proposera à Kévin :



Kevin, 18 ans

Sans diplôme et sans aucune ressource financière, il pourra bénéficier du Contrat d'Engagement Jeune.

Voire avis

Son programme :

- 3 mois dans sa Mission Locale avec son conseiller qui lui proposera des ateliers collectifs pour travailler sur son projet professionnel et effectuer des stages en entreprise en bénéficiant d'une allocation de 500 euros par mois.
- Intéressé par le sport, il pourra ensuite faire un service civique de 8 mois dans une association qui propose des activités sportives à des jeunes en difficulté.
- Pour finir, avant de se lancer sur le marché du travail, il retournera dans sa Mission Locale pendant 1 mois pour préparer des entretiens d'embauche avec son conseiller et démarcher des entreprises.
- **Objectif** : qu'à la fin de son programme Kévin ait trouvé un emploi dans un domaine dans lequel il s'épanouit.



Ce que le Contrat d'Engagement Jeune proposera à Latifa :

Latifa, 22 ans

Diplômée d'un CAP gestion, sans emploi et sans aucune ressource financière, elle pourra bénéficier du Contrat d'Engagement Jeune.



Voire avis

Son programme :

- Un parcours de 9 mois construit avec son conseiller Pôle emploi, dont 6 mois d'accompagnement intensif avec des séances individuelles, des ateliers collectifs et des immersions en entreprise pour découvrir des métiers.
- Elle bénéficiera d'une allocation de 500 euros par mois, car elle n'a pas de ressources financières.
- Après cette période et la découverte d'un métier qui l'intéresse, elle pourra se former encore pendant 3 mois en prépa apprentissage.
- **Objectif** : qu'elle puisse candidater à un contrat en apprentissage dans une entreprise.



Découvrez le contrat d'engagement jeune, [En ligne], disponible sur <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune> (consulté le 25 avril 2022).

ANNEXE 5 :

Contrat d'engagement jeune : les acteurs dans les starting-blocks à J-20

Publié le 8 février 2022 par Fabienne Proux / JGPmedia pour Localtis

Emploi, Jeunesse, éducation et formation

Un aréopage de personnalités, mais aussi des acteurs de l'emploi, des entreprises et des jeunes, ont participé le 8 février à un webinar de présentation du contrat d'engagement jeune afin d'anticiper le lancement de ce nouveau dispositif d'accompagnement personnalisé des 16/25 ans qui sera effectif le 1er mars. Entre 40.000 et 60.000 jeunes pourraient en bénéficier dès le mois de mars.

Pas question pour le gouvernement de louper le lancement du contrat d'engagement jeune (CEJ) dont Emmanuel Macron avait annoncé les prémices en juillet dernier. Si la gestation a été un peu longue et l'ambition revue à la baisse, puisqu'initialement il s'agissait d'un revenu universel, le nouveau dispositif n'en présente pas moins une "rupture". C'est du moins ce qu'ont voulu démontrer les nombreux participants au webinar de présentation du CEJ le mardi 8 février, soit tout juste trois semaines avant la mise en œuvre effective de ce nouvel outil d'insertion professionnelle "sur-mesure". Pour rappel, le CEJ est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans (29 ans pour les travailleurs handicapés) qui "rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable, ne sont pas étudiant et ne suivent pas de formation". Aussi, le gouvernement a lancé un véritable appel à la mobilisation générale de "l'équipe de France de l'insertion" pour faire du CEJ "un vrai succès". Les acteurs de l'emploi, en particulier les missions locales et les agences de Pôle emploi, mais aussi les associations, les entreprises, les professionnels de la formation, et même les élus locaux... tout l'écosystème rayonnant dans l'univers des jeunes (Ecole de la 2e chance, Epide...) est appelé à "relever ce défi", selon l'expression d'Élisabeth Borne. "C'est de notre responsabilité à tous de montrer aux jeunes qu'on ne les laisse pas tomber et que chacun a sa place dans la société", a insisté la ministre du Travail.

"Un droit ouvert, avec ni quota ni plafond"

Campagne de communication, application numérique dédiée (lire ci-dessous), tout est mis en œuvre pour diffuser largement le CEJ, car, même si la formule a de quoi séduire sur le fond, toute la difficulté va consister à y faire adhérer un maximum de jeunes pour la plupart sortis des radars. Le gouvernement tire les enseignements de la garantie jeune : "nous avons des objectifs ambitieux en 2021, mais le budget n'a pas été saturé", a reconnu Élisabeth Borne qui a rappelé que le CEJ est "un droit ouvert, avec ni quota ni plafond".

Il faut donc faire mieux avec le CEJ dont les textes réglementaires doivent être promulgués d'ici à la mi-février. "Le décret sera examiné par le Conseil d'État la semaine prochaine et publié dans la foulée", a prévenu Jean-Benoît Dujol, directeur de projet du contrat d'engagement jeune. Ainsi, la clé de la réussite sera l'aller-vers (par les réseaux sociaux ou maraudes numériques, les bus itinérants, les clubs de sport...) en faisant jouer les synergies entre les divers acteurs afin de "sortir de la logique concurrentielle". Jean-Marc Borello, président du groupe SOS, a d'ailleurs souligné que "la collaboration entre les missions locales et Pôle emploi était du jamais vu", invitant à associer aussi l'Éducation nationale.

10.000 conseillers en mission locale et 1.667 à Pôle emploi

À Pôle emploi et dans les missions locales, les conseillers ont d'ailleurs déjà commencé à repérer les jeunes qui ont vocation à s'engager dès le 1er mars. "10.000 conseillers en mission locale sont totalement engagés pour la mise en œuvre du CEJ", a fait valoir Stéphane Valli qui table sur 40.000 à 60.000 bénéficiaires dès le mois de mars. Pour le président de l'UNML

(Union nationale des missions locales), cet "outil formidable et territorialisé" est l'occasion pour les missions locales de "renforcer" leur partenariat avec Pôle emploi, mais aussi avec les associations (ex : Les Apprentis d'Auteuil) et les entreprises, qui doivent être "au cœur du dispositif". Celui-ci fonctionnera "si les portes de l'entreprise sont ouvertes", a martelé Thibaut Guilluy, haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises.

"Le nombre de candidats potentiels double tous les deux jours", a indiqué de son côté Jean Bassère. Le directeur général de Pôle emploi a ajouté que les 1.667 conseillers qui vont accompagner les jeunes dans le cadre du CEJ ont été identifiés, ainsi que ceux qui seront chargés d'attribuer l'allocation de 500 euros maximum lorsque la situation du jeune le justifie. Jean-Benoit Dujol a confirmé qu'un bénéficiaire du RSA pourra bénéficier de l'offre de service du CEJ, mais "en tant que garantie de ressources, l'allocation du CEJ n'est pas cumulable avec celle du RSA", a-t-il prévenu. De même, dans le cas de l'allocation d'aide au retour à l'emploi, si celle-ci est inférieure à 500 euros, elle sera complétée jusqu'à 500 euros, soit l'allocation maximum accordée par le CEJ.

Plus de moyens pour "l'aller-vers" le logement

Tout l'avantage de ce nouvel outil tient aussi à la prise en compte de la situation globale du jeune de façon à "lever tous les freins" à la reprise d'un emploi durable, c'est-à-dire l'hébergement, la mobilité et même la santé. "Quel que soit le sujet de rupture, on doit trouver un interlocuteur capable de le résoudre", a résumé Emmanuelle Wargon, la ministre du Logement. Ainsi, non seulement des "vraies offres de logement" seront proposées aux jeunes en CEJ (places en foyer jeunes actifs ou travailleurs, logement social), mais un interlocuteur dédié sera désigné dans les Siao (service intégré de l'accueil et de l'orientation) départementaux pour faciliter les passerelles entre les publics en grande difficulté et l'accès au logement. "Les moyens de 'l'aller-vers' le logement seront renforcés", a également indiqué Emmanuelle Wargon, à savoir le financement des associations qui peuvent faire un vrai diagnostic, prendre contact avec des travailleurs sociaux et trouver une solution de logement pérenne. La pérennisation est l'autre mot phare du Contrat d'engagement jeune dont la marque de fabrique est de ne pas lâcher prise tant que le jeune n'a pas trouvé de solution d'emploi durable.

L'application "Pass emploi" pour assurer le lien

Expérimentée depuis quelques semaines par 200 conseillers de mission locale, l'application numérique "Pass emploi" sera le cordon ombilical entre le conseiller du jeune en contrat d'engagement jeune et ce dernier. "L'idée est de maintenir le lien entre ces deux partenaires entre les rendez-vous physiques et rendre le jeune autonome dans son parcours", a expliqué Thibault Romatet, conseiller du haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des compétences. "Pass emploi" présente de nombreuses fonctionnalités : messagerie (contact en instantané) ; module de prise de rendez-vous ; liste des tâches que le jeune devra réaliser en autonomie préalablement définies en rendez-vous ; évolution du statut de ces tâches suivies par le conseiller ; boîte à outil de la recherche d'emploi (offres d'emploi, d'alternance, de services civiques, de stages).

Contrat d'engagement jeune : les acteurs dans les starting-blocks à J-20, fabienne Proux ,JGPmedia pour Localtis, publié le 8 février 2022, localtis banque des territoires. [En ligne], disponible sur <https://www.banquedesterritoires.fr/contrat-dengagement-jeune-les-acteurs-dans-les-starting-block-j-20> (consulté le 25 avril 2022).

ANNEXE 6
La jeunesse une priorité européenne

Le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne sont parvenus à un accord pour faire de 2022 l'Année européenne de la jeunesse. Cet accord sera bientôt formellement adopté par le Parlement européen en session plénière et par le Conseil de l'Union européenne.

Cette Décision témoigne d'une ambition forte pour l'Année européenne de la jeunesse : aider tous les jeunes Européens, et prioritairement ceux ayant le moins d'opportunités, à s'insérer socialement et professionnellement, à se développer pleinement, à devenir des citoyens actifs et à surmonter les difficultés engendrées par la pandémie de la COVID-19. La France se réjouit en particulier des grands objectifs assignés à cette initiative, notamment celui de prendre en compte les intérêts et les besoins des jeunes dans tous les processus décisionnels, à tous les niveaux.

Elle salue aussi l'accord trouvé sur le budget et le financement de cette initiative au niveau européen, qui sont à la hauteur de l'enjeu : un budget minimum de 8 millions d'euros provenant des programmes jeunesse Erasmus+ et Corps européen de solidarité, un financement complémentaire trans-sectoriel par d'autres programmes européens, et la possibilité de mobiliser des fonds supplémentaires au-delà de 2022 pour assurer la continuité des actions déployées et un héritage de l'Année.

La France a fait de la jeunesse une de ses grandes priorités ; elle s'investira pleinement durant sa présidence du Conseil de l'Union européenne, qui débutera en janvier 2022, dans la mise en œuvre de cette Année européenne de la jeunesse.

2022, année européenne de la jeunesse. Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Mise à jour décembre 2021 [En ligne], disponible sur <https://www.education.gouv.fr/2022-annee-europeenne-de-la-jeunesse-la-france-se-felicite-du-compromis-trouve-sur-la-decision-du-326632> (consulté le 25 avril 2022).